

**DECLARATION DE REGULATION DU PIGEON RAMIER DANS LES CULTURES de  
PROTEAGINEUX, de COLZA et de TOURNESOL**

**Extrait de l'arrêté préfectoral du 7 juin 2017 portant classement des nuisibles et modalités de régulation pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018 :**

Article 5 : ... " Est soumise à déclaration du 1<sup>er</sup> mars à l'enlèvement de la récolte, au plus tard au 30 juin 2018, pour la protection des cultures de protéagineux, de colza, et de tournesol ayant subies des dégâts avérés

Cette destruction ne pourra se faire :

- qu'à une distance de plus de 100 mètres des bois, boqueteaux et haies de haut jet,
- qu'à raison d'une hutte par tranche de 5 hectares et d'un seul chasseur, nommé désigné, par hutte. Toutefois, deux chasseurs alternants peuvent être déclarés par installation.

Les pigeons seront ramassés au fur et à mesure des opérations de tir. Les oiseaux sains pourront être consommés dans le cadre familial. La commercialisation des oiseaux abattus est interdite.

⇒ un bilan des destructions sera adressé à la direction départementale des Territoires dans un délai de 15 jours après la date d'interruption des destructions, **et au plus tard le 15 août 2018**, conformément au modèle joint à l'arrêté."

**Le défaut de communication du compte rendu entraînera le défaut de déclaration ultérieure.**

Je soussigné, Nom – Prénom .....

demeurant à .....

N° de permis : ..... Téléphone .....

agissant en qualité de (1\*)  propriétaire,  possesseur,  fermier ou  délégué du propriétaire,  du possesseur,  du fermier,

COMMUNE(S)	LIEU(X)-DIT(S)	NATURE DES CULTURES A PROTEGER	SUPERFICIE (ha)

sollicite la destruction à tir des pigeons ramiers jusqu'à l'enlèvement de la récolte et au plus tard le 31 juillet 2018 sous réserve que le pigeon ramier soit classé nuisible pour la campagne 2018-2019.

Je demande de m'adjoindre ..... tireurs pour ces destructions.

NOM - PRENOM	ADRESSE	N° PERMIS

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Signature du déléguant (propriétaire des parcelles)  
(obligatoire)

A....., le.....

Signature du délégué (chasseur)

(1\*) Cocher la mention exacte

Déclaration à transmettre à la direction départementale des Territoires de l'Oise - bureau de la chasse  
2 bd Amyot d'Inville BP 20317 - 60021 Beauvais Cedex ou par mail à l'adresse suivante : [ddt-seeef-cf@oise.gouv.fr](mailto:ddt-seeef-cf@oise.gouv.fr)

**Cet imprimé est téléchargeable sur :**

<http://oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/La-chasse-et-la-faune-sauvage/formulaires/nuisibles>